

L'Événement Précis

"Le triomphe de la vérité"

Quotidien béninois d'analyses, d'investigations et de publicités
Siège : Mènonlin en face du collège Martin Luther King 09 BP 355 Cotonou Tél. 97 08 53 89 / 66 34 14 55
E-mail : levenementprecis1@gmail.com / Site Web : www.levenementprecis.com

19^{ème} année 500 F CFA
Parution n°2970 du Mardi 10 Juin 2025

OBSÈQUES DE L'EX-MINISTRE AMOS ELÈGBÈ

Boni Yayi et les Démocrates rendent hommage à un homme exceptionnel



Page 8

L'HE GBÉNONCHI DE L'UP-R SUR LA POLÉMIQUE AUTOUR DE LA FUSION UP- PRD

« C'est un acte de mariage qui a entraîné la dissolution de l'ex-PRD et de l'ex-UP »

Pages 2 et 3

⇒ « L'UP le Renouveau n'est pas un assemblage de blocs, nous sommes une maison commune où tous les anciens militants des anciens partis travaillent », détaille l'He Gbénonchi

⇒ Les patrimoines du Prd ont été transférés au nom du nouveau parti

⇒ Toutes les dispositions sont prises pour éviter les erreurs, certifie le SG/UP-R



DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU
PONT WOMÉY 2 ET AUTRES

Ayadji à l'écoute des populations d'Abomey-Calavi



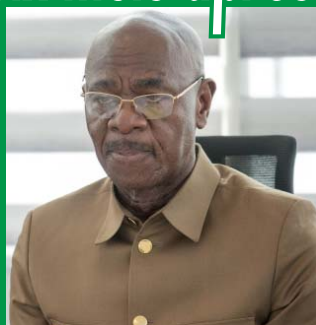
Page 4

LOTÉRIE NATIONALE DU BÉNIN SA

Page 9

Stabilité rassurante, six mois après son arrivée en bourse

Six mois après son introduction à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), l'action de la Loterie Nationale du Bénin (LNBB) affiche une stabilité notable. Au 5 juin 2025, elle clôturait à 4 800 FCFA, revenant exactement à son prix d'introduction de décembre 2024. ...



TABASKI 2025

Les ministres natifs de Savè en communion avec la communauté musulmane

Page 11



RÈGLES ÉLECTORALES EN 2026

Page 5



Wilfried Houngbédji appelle à la « responsabilité politique »

EXAMEN DE FIN D'ANNÉE 2025

128 893 candidats affrontent le BEPC dès ce mardi

Page 6

LE DÉPUTÉ GÉRARD GBÉNONCHI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI UP-R

« Nous ne voulons pas l'échec de la réforme du système partisan »

Invité de la rubrique "Instant Politique" de l'émission Bonjour le Bénin, le lundi 2 juin 2025, le député Gérard Gbénonchi, Secrétaire général du parti Union Progressiste Le Renouveau (UP-R) s'est prononcé sur les préparatifs des élections de 2026 au niveau de son parti. Il a également abordé les tensions internes au sein de la mouvance présidentielle ainsi que sa position sur le code électoral.

Alban TCHALLA ✍

Qu'est-ce qui est important : Face aux interrogations sur l'absence de candidature déclarée de l'UP-R, Gérard Gbénonchi a dit que ce qui est essentiel, c'est « l'offre politique, l'idéologie du parti » et non « l'idéologie d'un individu ». De ce fait, son parti travaille à quadriller le terrain avec ses ambitions avant de désigner le candidat qui va la concrétiser. « Le nom du candidat est moins important. Ce qui est essentiel, c'est l'offre politique, l'idéologie du parti. Nous ne vendrons plus l'idéologie d'un individu. », a-t-il dit. Il va plus loin pour préciser que le processus ne passera pas par des primaires, mais par le consensus sur le choix du parti. Gérard Gbénonchi est certain que son parti gagnera ces élections avant d'ajouter que : « la plupart des partis bien structurés révèlent le nom de leur candidat le plus tard possible. C'est seulement ceux qui n'ont pas de parti ou les candidats solitaires qui se déclarent tôt pour se faire connaître. Mais



un parti politique, c'est autre chose : c'est quadriller le terrain, mettre ses militants en

ordre de bataille ».

Fusion UP - PRD : Relevant sur la tension suppo-

sée entre le parti et certaines figures de l'ex-PRD, Gérard Gbénonchi rappelle que la fusion entre l'UP et le PRD a été légalement formalisée. « Le processus a été conduit dans les règles de l'art. Il s'agit d'un acte de mariage qui, de facto, a entraîné la dissolution de l'ex-PRD et de l'ex-UP. Le récépissé définitif, nous l'avons obtenu. Les patrimoines ont été transférés au nom du nouveau parti. Peut-être que l'expérience avec l'ex-UDBN nous a inspirés. Nous avons pris toutes les dispositions pour éviter les mêmes erreurs. », fait-il comprendre. Mais à propos des critiques de Me Adrien Houngbédji sur la gouvernance, l'invité de la SRTB a déclaré que la haute direction du parti n'a pas souhaité à réagir compte tenu de son parcours. Puisque, dit-il, il est libre de ses opinions. « Nous n'avons pas à lui donner de leçon. », a expliqué Gérard Gbénonchi.

Code électoral : Sur la réforme du code électoral et les seuils imposés, le SG de l'UP-R a dit qu'il n'est pas question de réviser comme le réclament

certain acteurs. « L'esprit de cette loi est de renforcer les partis politiques et leur ancrage. Elle impose des règles pour favoriser les grands regroupements. Nous ne voulons pas l'échec de la réforme du système partisan. », selon ses dires tout en rappelant les performances de son parti aux dernières législatives. « En 2023, nous avons obtenu plus de 20 % dans 22 circonscriptions. Seules la 8^e et la 13^e circonscription étaient autour de 18 %. Nous travaillons à atteindre 20 % dans toutes les circonscriptions. Il faut qu'il en soit pour tous les partis », a rappelé le député. L'invité de la SRTB a jouté qu'une « loi que nous venons de voter et que nous n'avons même pas encore expérimentée... On dit déjà qu'il faut la réviser ? Moi, je ne sais pas ce qu'il faut changer. Ce taux est bon pour la stabilité des partis politiques. Dès qu'une loi est promulguée, tous les citoyens doivent la respecter. Ce n'est que lorsqu'on constatera ensemble des dysfonctionnements qu'on pourra la corriger ».

LE DÉPUTÉ GBÉNONCHI SUR LA POLÉMIQUE AUTOUR DE LA FUSION DE L'UP-R ET DE L'EX PRD

« Le Président Houngbédji est libre de ses mouvements, c'est un adulte »

Invité de la rubrique "Instant Politique" de l'émission Bonjour le Bénin, le lundi 2 juin 2025, le député Gérard Gbénonchi, Secrétaire général du parti Union Progressiste Le Renouveau (UP-R) a réagi sur les tensions internes au sein de la mouvance présidentielle. Voici l'extrait de cet entretien.

Aujourd'hui, vous pouvez constater que l'UP-R n'est pas qu'avec l'ex-PRD : nous avons eu des partis comme le PR, le LNA, le Bénin en Marche. Tous ces partis sont allés en congrès pour prononcer leur dissolution et demander à leurs militants d'adhérer individuellement à l'Union progressiste le Renouveau, ce qui n'est pas le même cas avec l'ex PRD où nous sommes allés en fusion les deux corps vivants, parce que, si eux ils avaient fait le congrès de dissolution, ça veut dire que le parti serait mort et ne pourrait plus venir en fusion. Pour faire la fusion, il faut bien être vivant : les deux corps sont vivants, les deux êtres sont vivants avant de contracter mariage, et quand ils contractent mariage, les deux anciens corps disparaissent au profit de la nouvelle entité qui se substitue aux deux. Donc, aujourd'hui,

il faut dire que l'UP le Renouveau n'est pas un assemblage de blocs, nous sommes une maison commune où tous les anciens militants des anciens partis travaillent.

Y a-t-il des frictions entre maître Adrien Houngbédji et l'Union progressiste le Renouveau, bien qu'il soit membre du parti ?

Les frissons, je pense qu'en principe c'est inhérent à la vie des institutions et des humains. Quand vous êtes des humains, vous êtes vivant. S'il n'y a pas de frisson, vous ne pouvez pas évoluer, mais quand les frissons arrivent, c'est la manière dont vous les résolvez qui compte. Ce sont les difficultés qui sont inhérentes à la vie des institutions. Si vous les réglez de la bonne manière, ça veut dire que c'est un test de maturité pour vous ;

si vous les réglez mal, cela peut vous affaiblir pour le fonctionnement pour la suite. Mais je vous rassure qu'au niveau de l'Union progressiste le Renouveau nous sommes un parti solide qui continue de fonctionner normalement : toutes les structures, les instances continuent de former, nos cellules travaillent et, actuellement, nous sommes sur le terrain en train de former nos militants dans les 5300 cellules de base pour occuper le terrain. Frissons, ça peut exister, mais nous, ça ne nous affecte pas.

On a vu le président du parti maître Joseph Fiamé Djogbénou se porter vers maître Adrien Houngbédji ; était-ce pour aplanir un malaise ?

Non, je ne pense pas. Oui, effectivement, le président du parti, Joseph Djogbénou, a été

vu au domicile donc du président Adrien Houngbédji sur demande de ce dernier. Il a répondu à l'appel de son aîné qui a voulu le voir, quoi de plus normal dans une République où, à l'Union progressiste le Renouveau le dialogue et notre mode de fonctionnement, qu'un président actuel, un leader actuel, aille rendre visite à un ancien leader qui, de plus, est son aîné. Quoi de plus normal dans la République ? Ils ont peut-être discuté des sujets d'actualité. Nous n'avons pas eu le contenu, mais nous savons qu'il n'y a eu rien de mauvais qui se soit dit. C'est une visite de courtoisie entre deux leaders, un actuel et un ancien, et c'est bon pour la République.

Comment le parti UP-R appréhende-t-il les dernières sorties médiatiques de maître Adrien Houngbédji ?

Bon, nous n'avons pas, au niveau de la haute direction politique du parti, voulu opiner sur ces prises de position individuelle, vu le parcours de l'intéressé, vu son âge. Nous avons de respect pour lui, nous n'avons donc pas voulu opiner, donc il est libre de ses opinions. Je pense que ça nous choque. Le président du parti a eu l'occasion de le lui dire, pour dire qu'avec son parcours, ce qu'il a été dans ce pays, il doit quand même avoir un peu de la retenue, mais je pense qu'il est libre donc de sa parole.

On l'a vu aux côtés de l'ancien président Boni Yayi et certains évoquent même un rapprochement de plus en plus accru entre les deux hommes. Vous en

SUITE À LA PAGE 3 ➡

(Suite de la page 2)

« Le Président Houngbédji est libre de ses mouvements, c'est un adulte »



Gérard Gbénonchi, Secrétaire général du parti Union Progressiste Le Renouveau (UP-R)

avez discuté au sein de la haute direction politique ?

Pas du tout, il est libre de ses paroles, il est libre de ses mouvements, c'est un adulte, il n'est pas sous tutelle. Je pense que nous n'avons pas à lui donner de leçons, il est libre de fréquenter qui il veut et ça ne concerne pas le parti, c'est un déplacement privé personnel.

Dans un contexte où on prépare activement les élections à venir, on sait que c'est un tournant décisif : votre parti a besoin de toutes ses forces pour gagner la bataille, et voir donc un des vôtres qui constitue potentiellement un baron politique en train de vous lâcher. Est-ce que ça ne vous dérange pas ?

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas reçu de demande officielle ou formelle du président Houngbédji demandant à ne plus être militant, ce qu'il peut faire en tant que tel. La confiance que je puis vous faire, c'est que, quand le président Djogbénu est allé le voir, il lui a dit : « Je ne suis pas venu à l'Union progressiste le renouveau pour en sortir, mais s'il y a des difficultés, il faut qu'on en parle. » Je pense qu'il n'y a rien de grave, et puis il n'a pas exprimé son désir de quitter le parti : il est dans le parti.

Les militants de l'ex PRD sont aujourd'hui dans le parti, travaillent, et puis on ne peut pas incriminer donc les Béninois de se visiter entre eux, encore qu'ils sont des leaders d'un niveau donné. C'est même bon pour la République qu'on voit que Me Adrien Houngbédji visite la Yayi Boni, visite Soglo. C'est bien que Soglo visite le président Talon, c'est une bonne chose dans la République. Pour nous, l'UP-R est plus que jamais solide, ancrée sur le terrain, en train de travailler, focus sur le terrain, pendant que les gens spéculent. Nous sommes sur le terrain en train de quadriller le terrain et parce que nous savons que la bataille, c'est une bataille du terrain, et nous allons la gagner, cette bataille.

Il y a un patron de la majorité présidentielle, c'est le président Talon. Qu'est-ce qu'il vous a donné comme mot d'ordres ?

Je pense qu'il ne pourrait pas être en train de voir d'un bon œil que des éléments de la majorité se comportent mal, mais nous n'en avons pas discuté avec lui, le sujet n'est pas allé jusqu'à ce niveau. Nous, nous pensons que ce n'est pas un sujet qui ne nous dérange pas trop. Les gens spéculent trop là-dessus, mais nous, ça ne nous dérange pas trop, nous sommes très sereins.

Pour les élections à venir, est-ce que le parti UP-R aura son candidat ou ce sera de commun accord avec les autres partis de la majorité présidentielle pour dégager un candidat unique ?

Vous le saurez au moment venu, rien n'est convenu pour le moment mais rien n'est exclu, tout est possible, ça peut être seul ça peut être ensemble avec les autres éléments de la majorité présidentielle parce que, nous, nous sommes ensemble, rien n'est exclu au moment venu nous ferons le meilleur choix. Ce qui permettra que la mouvance gagne, nous le ferons pour l'intérêt supérieur donc de la nation pour l'intérêt supérieur de la mouvance, nous n'allons pas être égoïstes pour dire que nous seuls nous le pouvons. Malgré avec la rigueur de la loi qui impose d'avoir 20 % dans toutes les circonscription électorales, nous voyons que c'est un défi et nous travaillons d'arrachepied pour occuper le terrain pour être sûr qu'aux prochaines élections nous remplissons ce critère. Mais, malgré cela, nous ne nous autosatisfaisons pas. Nous tendons la main, nous sommes ouverts, nous sommes dans une majorité plurielle, nous sommes prêts à coopérer si tant ils le veulent, nos partenaires.

E

ditorial OLIVIER ALLOCHEME

L'UP-R, C'EST FINI

Adrien Houngbédji a divorcé avec sa femme. Jusque-là, tout va bien. Le problème, c'est que cette dame qui ne lui a pas fait d'enfant, exige environ 40% de la fortune du vieux, alors que Me Houngbédji a de grands enfants à qui il compte bien léguer un héritage. Pire, il soupçonne fortement son ancienne compagne d'être de mèche avec le Chef de l'Etat. Et pour cause, l'ancien président de l'Assemblée nationale confie à qui veut l'entendre que son ancienne épouse a cloné son portable, avec la complicité de Patrice Talon qui l'aurait donc utilisée pour avoir accès à tous ses échanges téléphoniques ainsi qu'à sa messagerie. Il faut dire que le contenu troublant de tout ceci en a été de beaucoup dans la décision de la dame de se séparer de son mari. Mais les soupçons du leader du PRD ont été aggravés par trois éléments majeurs. Il soupçonne Talon et sa femme d'avoir loué une villa CEN-SAD à la dame. Deuxièmement, celle-ci roulerait désormais avec un véhicule plaque bleue, renforçant la colère de l'avocat qui se plaint à ses propres d'une chose : on a récupéré sa femme pour lui nuire. Et pour couronner le tout, il y a des soupçons de tentative d'empoisonnement.

Tous ces faits sont probablement à la base de la fronde menée par Me Houngbédji pour récupérer son parti. Le timing choisi ne doit rien au hasard. Dans moins de quatre mois, les candidatures aux présidentielles de 2026 seront ouvertes et Me Houngbédji compte bien y avoir son mot à dire. Seulement, il a des raisons sérieuses de ne plus vouloir s'aligner derrière le candidat de la mouvance. Cela d'autant plus que ses démêlés familiaux ont atteint un point de non-retour. Mieux, il soupçonne aussi Talon d'avoir fait pression sur les locataires de son immeuble situé à côté de la direction de l'Immigration pour qu'ils résilient chacun leurs baux, quelques mois seulement après qu'ils ont été signés. Certaines de ces institutions qui avaient leurs sièges dans l'immeuble ont écrit pour résilier lesdits contrats et d'autres sont même déjà parties. Pour le président du PRD, c'est une façon de l'asphyxier. Une preuve de plus.

Tout ceci n'augure rien de bon pour l'avenir de l'UP-R. La querelle allumée par sa lettre adressée au ministre de l'intérieur laisse penser que la crise se terminera devant la chambre administrative de la Cour Suprême. Il appartiendra à cette institution de dire si le ministère de l'intérieur a eu raison ou pas non seulement de radier le PRD de la liste des partis, mais aussi de reconnaître l'existence légale de l'UP-R, malgré les vices de procédures que la lettre de Me Houngbédji a étalées.

On aura bien remarqué que si jamais la Cour lui donne raison, c'est le parti majoritaire de la mouvance présidentielle qui s'écroule. C'est aussi la légitimité même de l'élection législative de janvier 2023 qui s'effondre. Et c'est enfin les fondements juridiques de l'actuelle assemblée nationale qui sont secouées.

Mais on connaît bien la Cour suprême. Elle prendra son temps pour sortir une décision. Ce sera par chance si le dossier est même vidé en 2026. Le temps de la justice est réputé insaisissable. Sans oublier que la polémique lancée par Me Houngbédji est loin d'aller totalement en sa faveur.

Dans tous les cas, on peut déjà tirer une conclusion. L'UP-R, c'est fini. Les ministres, députés et autres responsables politiques PRD tapis dans les organes et institutions de l'Etat savent très bien qu'ils auront bientôt à choisir entre leur fidélité à leur parti d'origine et la loyauté à Patrice Talon. Déjà à l'intérieur, la tension est palpable. Je discute avec certains d'entre eux qui sont outrés par les déclarations de Me Houngbédji. Oseront-ils étaler leur attachement au Chef de l'Etat sur la place publique ? Il est permis de penser que oui. Si l'on ne prend que les dernières décisions sorties de nos juridictions sous Talon, il sera difficile de reconstituer l'ancien PRD. D'autant plus qu'ils savent tous l'origine réelle des ressentiments du vieux.

ACCÈS AU PONT DE WOMEY 2 ET HÔPITAL CHIC

Jacques Ayadji à l'écoute des populations d'Abomey-Calavi

Face aux multiples plaintes relayées par les usagers sur les ondes de Peace FM, le ministre Conseiller aux Infrastructures et au Cadre de Vie, Jacques Ayadji, a effectué, le jeudi 5 juin 2025, une descente inopinée sur deux axes routiers stratégiques de la commune d'Abomey-Calavi. A l'occasion, des solutions urgentes ont été trouvées pour soulager les peines des riverains.

Augustin HESSOU

De quoi s'agit-il : Le jeudi 5 juin 2025, Jaques Ayadji était sur la voie d'accès au pont de Womey 2 et celle menant à l'hôpital CHIC. Cette descente fait suite à des plaintes des populations de ces localités. Dans une démarche d'écoute des populations, le ministre conseiller a également trouvé des solutions urgentes aux désagréments vécus au quotidien.

Sur le site du pont de Womey 2, les critiques portent sur la dégradation rapide des voies d'accès. Arrivée sur le terrain, Ayadji a clarifié la situation. : « Les populations avaient l'impression que les voies d'accès étaient déjà réalisées et qu'elles ne sont pas durables. Ce qui est complètement fini, c'est l'ouvrage lui-même et cet ouvrage est achevé depuis février 2023 et c'est justement en raison de la qualité des voies d'accès que la voie n'a pas été mise en service depuis 2023 », a-t-il expliqué, soulignant que les voies d'accès ne sont pas encore construites selon les



Le ministre conseiller Jacques Ayadji lors de sa descente sur le terrain

normes. Selon les précisions du ministre conseiller, ce sont des travaux temporaires réalisés gracieusement par l'entreprise PORTEO pour permettre une mise en service partielle de l'ouvrage. Loin d'un abandon, cette ouverture anticipée visait à désengorger les itinéraires secondaires et répondre aux attentes pressantes des riverains. Cependant, les pluies récentes ont aggravé l'état des voies provisoires, provoquant des nids-de-poule invisibles qui seraient à l'origine de plusieurs accidents, parfois mor-

tels.

Réagissant à l'urgence, Jacques Ayadji a sollicité l'entreprise SOGEA SATOM pour combler immédiatement les trous critiques à Womey et au carrefour de Togoudo, une zone également qui crée des accidents à cause d'un gros trou à la station.

Route menant à l'hôpital CHIC

Après cette étape, le ministre conseiller est descendu sur la voie menant à l'hôpital de



référence CHIC. A ce niveau, c'est le problème de stagnation des eaux qui préoccupe les usagers. Une situation qui détériore la chaussée et compromet la sécurité. « Les populations pensent que c'est une mauvaise exécution des travaux par SOGEA SATOM qui est à la base de cette situation, ce n'est pas le cas », a-t-il signalé. Selon ses explications, le collecteur qui doit drainer les eaux pour sa destination finale, n'est pas encore réalisé. « Il y a une entreprise qui a été sélectionnée pour

faire ces ouvrages-là, mais ne réagit pas depuis plus d'un an. Donc c'est parce qu'il n'y a pas ce collecteur-là que l'eau reste là, malgré le grand bassin qui est construit ici », a précisé Ayadji. Par ailleurs, le ministre conseiller a instruit l'entreprise SOGEA SATOM à mettre en place un système de pompage avec une brigade permanente qui sera chargée de pomper l'eau jusqu'aux ouvrages de la Route Nationale Inter-État qui est déjà conduite vers son exutoire naturel.

INSTALLATION DU NOUVEAU SG COUR CONSTITUTIONNELLE

Les conseils de Dorothe SOSSA à Romuald IROTORI

Alban TCHALLA



Romuald IROTORI, nouveau Secrétaire Général de la Cour constitutionnelle lors de la cérémonie de prestation de serment

Le Magistrat Romuald IROTORI a pris ses fonctions en tant que Secrétaire Général de la Cour constitutionnelle. C'était à l'occasion d'une audience plénière spéciale qu'il a prêté serment devant les membres de la haute juridiction. En effet, après la lecture du décret de nomination 2025-236 du 07 mai 2025 signé par

le Chef de l'Etat, le nouveau Secrétaire Général Romuald IROTORI, main droite levée, a juré devant les membres de la Cour constitutionnelle de bien et fidèlement remplir les fonctions dont il est investi, de respecter scrupuleusement les obligations qu'elles lui imposent et de garder les secrets de délibérations. En

recevant son serment, le président Cossi Dorothe SOSSA a saisi l'occasion pour prodiguer quelques conseils. « Vous êtes désormais, le chef de l'administration de la Cour. C'est vous qui gérez tout le personnel de la Cour. C'est vous qui gérez le fonctionnement de la Cour. C'est pour dire que vos responsabilités sont considérables », a déclaré le président Cossi Dorothe SOSSA. Il poursuit : « Vous devez donner la mesure de vos compétences, de votre sens de responsabilité. Nous vous promettons une chose: Personne ne va

s'immiscer dans ce que la loi prescrit comme vos responsabilités. À votre tour de respecter alors la loi, comme votre serment vous y convie, et de faire en sorte qu'il y ait l'harmonie et la productivité au sein de la Cour, pour faire travailler les gens dans l'harmonie. C'est très important. On est chef, pas pour écraser qui que ce soit. Être chef, ce n'est pas, dans la conception noble et digne de ce nom, ce n'est pas écraser les gens. C'est réussir à obtenir leur collaboration spontanée, honnête, totale ». Pour le Professeur Dorothe

SOSSA, on veut entendre que la Cour fonctionne correctement et non qu'il y a un incident. « Nous plaçons tous nos espoirs en vous, pour ne pas être distraits, parce que nous nous occupons plutôt du côté juridictionnel principalement. Nous ne devons pas avoir tout le temps à nous interroger sur ce qui se passe sur le plan administratif », a souligné le président Dorothe SOSSA. Magistrat de formation, Romuald IROTORI succède à Isabelle Aïssi Djonnon Djato, qui occupait ce poste depuis septembre 2023.



Vue d'ensemble avec les sages de la Cour au terme de la prestation de serment

ELECTIONS GÉNÉRALES 2026

Paul Hounkpè et sa troupe intensifient l'implantation de FCBE

Christian TCHANOU ✍

Après plusieurs autres localités béninoises déjà parcourues ces dernières semaines, les responsables de Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) ont poursuivi l'implantation des cellules de bases du parti dans les quartiers et villages tout le long du week-end dernier. Dimanche dernier, où se célébrait la Pentecôte, une fête chrétienne, le Secrétaire Exécutif National de FCBE, Paul HOUNKPE et sa délégation ont été chaleureusement accueillies à Ifangni, une commune du département du Plateau. À leurs côtés, la coordinatrice du Mouvement National des Femmes FCBE Mme Isabelle ALLE, la représentante du Bureau Exécutif National Mme Epiphane CHAINOU, les coordonnateurs de la 21^e et de la 22^e respectivement M. Félix OITCHANIYI, Alphonse BAMIGBOTCHE et M. Jules HOUSSOU membre du Bureau Exécutif National. Paul HOUNKPE n'a pas manqué à l'occasion de clarifier les objectifs poursuivis par le parti qu'il dirige, à travers l'implantation de ces cellules de base, entreprise depuis quelques semaines. « Notre parti politique est à un tournant de son histoire, nous devons tout faire pour réussir le pari des

grandes élections de 2026. L'installation des sections de villages et de quartiers de ville est l'opportunité pour notre parti politique d'être plus proche de la population. [...] Ceux qui seront désignés à la tête des cellules que vous installez son nos futurs CQ et CV si nous gagnons les élections dans leurs villages où quartiers de ville. Je vous invite donc à un travail minutieux pour que tout Ifangni vibre pour la FCBE » a-t-il expliqué. Le coordonnateur de la 21^e Félix OITCHANIYI, s'adressant aux militants, les a invités à prendre en compte toutes les communautés d'Ifangni lors du choix des membres des cellules de villages et de quartiers d'Ifangni, « Je vous exhorte à travailler en équipe en faisant l'effort de prioriser l'intérêt du parti. » a-t-il insisté. Outillés et résolument engagés, les responsables cauris des structures d'arrondissement ont été envoyés sur le terrain pour redessiner la carte politique à Ifangni avec la FCBE en tête d'affiche.

Selon plusieurs proches à lui, Paul HOUNKPE fort d'un parcours politique éprouvé, se définit comme un homme de terrain contrairement aux « politiciens WhatsApp ». Ancien maire de Bopa pendant sept ans, ex-ministre de



Paul Hounkpè et sa délégation lors des dernières cérémonies d'installations des cellules de base du parti

l culture, plusieurs fois élu conseiller communal, il bénéficierait d'une expérience politique solide et d'une réelle légitimité électorale. Paul HOUNKPE se voudrait aussi très respectueux des exigences du code électoral en vigueur,

convaincu que le gros défi à relever est avant tout l'ancrage et la maîtrise réelle du terrain électoral. « Ceux qui l'attaquent n'ont jamais été élus, n'ont aucun ancrage local et ne connaissent pas la réalité du terrain », rétorque un

proche. Pour Paul HOUNKPE et son équipe, la priorité est claire : préparer sérieusement les prochaines élections, sans céder aux distractions. Seule la proximité avec le peuple et le travail de terrain paieront en 2026, selon eux.



RÈGLES ÉLECTORALES DE 2026

Wilfried Léandre Houngbédji appelle à la « responsabilité politique »

Alban TCHALLA ✍

En déplacement à Parakou dans le cadre des échanges avec les citoyens, le Secrétaire général adjoint du gouvernement et Porte-parole de gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji a souligné que les règles électorales en vigueur ne sont ni négociables ni optionnelles. « Les règles électorales, comme les lois, sont filles de leur temps. Elles s'imposent à tous, qu'on y adhère ou non », a-t-il affirmé. Concernant les débats autour du seuil électoral, Wilfried Houngbédji a déclaré que « même si la loi avait fixé le seuil à 10 % ou 5 %, certains trouveraient encore à redire. Le véritable problème, ce n'est pas le seuil, mais la volonté des partis qu'il faut questionner. » Il a invité les formations politiques à sortir des postures de victimisation et à se préparer sérieusement à aller à la rencontre des électeurs, plutôt que de se réfugier dans des querelles autour des



Le Secrétaire général adjoint du gouvernement et Porte-parole de gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji

règles du jeu. Pour lui, la loi n'interdit pas qu'il y ait mille partis, mais elle exige qu'il y ait des partis à ancrage national. Selon ses explications, la ré-

forme du système partisan vise à instaurer des bases solides pour une meilleure représentativité et un fonctionnement plus cohérent de la démocratie

béninoise. Wilfried Houngbédji a également profité de sa visite pour évoquer les progrès réalisés dans l'administration publique. Il a notamment cité

l'exemple des concours de recrutement dans la fonction publique : « Avant, on attendait huit mois pour avoir le résultat d'un concours. Aujourd'hui, c'est à peine un mois, et pourtant le Chef de l'État a dit à la ministre que c'est encore trop long. Il a demandé : ramenez-moi ça à dix jours. », a-t-il informé. Interrogé sur les questions de sécurité et la position du Bénin face à la menace terroriste, le porte-parole a rappelé la posture professionnelle des forces armées béninoises : « L'armée béninoise est une armée conventionnelle, une armée républicaine, c'est pour ça que nous ne publions pas chaque semaine sur la toile le nombre de terroristes que nous avons éliminés. ». A propos des derniers propos du chef de la junte militaire au pouvoir au Niger, voici sa réaction : « Je ne veux pas parler de Tiani. Il dit des choses infondées pour tromper son peuple. Nous n'allons pas passer notre temps à lui répondre. »

BEPC 2025

128.893 candidats planchent dès ce mardi

(Voici les centres de lancement par département)

Romain H. HESSOU ✍



Le coup d'envoi des épreuves écrites du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) session de juin 2025 sera donné ce mardi 10 juin, au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Gbégamey. La cérémonie officielle de lancement se déroulera en présence des autorités administratives et éducatives.

Ils sont exactement 128.893 candidats inscrits cette année, soit une progression notable de 31 % par rapport à 2024. Cette hausse traduit un engouement croissant pour l'enseignement secondaire et confirme les efforts déployés par le gouvernement béninois en faveur de l'éducation pour tous.

Fait marquant : les filles représentent 49,81 % des effectifs, avec 64.209 candidates. Une quasi-parité qui reflète les

avancées réalisées en matière d'équité genre dans l'accès à l'éducation.

Répartis dans plusieurs centaines de centres d'examen à travers les douze départements du pays, les candidats, pour la plupart âgés de 14 à 17 ans, composeront pendant trois jours. L'enjeu : obtenir ce premier diplôme académique qui conditionne l'accès au second cycle et amorce un tournant décisif dans leur parcours scolaire.

Voici les centres de lancement par département

Pour garantir le bon déroulement de cet examen, des centres de lancement ont été désignés dans chacun des 12 départements du pays :

- ALIBORI : CEG Malanville
- ATACORA : CEG Perma
- ATLANTIQUE : CEG Houëtô
- BORGOU : CEG 1 Pèrèrè
- COLLINES : CEG 1 Kilibo
- COUFFO : CEG Adjahonmè
- DONGA : CEG Partago
- LITTORAL : CEG Gbégamey (Lancement officiel national)
- MONO : CEG Agoué
- OUÉMÉ : CEG Malanhoui
- PLATEAU : CEG Ifangni
- ZOU : CEG 1 Djidja

Le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) a mis en place toutes les dispositions nécessaires pour assurer la transparence et l'équité de ces épreuves. Les autorités éducatives et administratives sont mobilisées pour accompagner les candidats et veiller au respect des consignes.

Epreuves écrites de l'examen du BEPC, session des 10, 11 et 12 Juin 2025

L'intégralité du calendrier du déroulement

 MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE REPUBLIQUE DU BENIN DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS Route de l'aéroport (54 - 108P-250 Cotona ☎ : (229) 21 32 38 43 / Fax : 21 32 41 88 Web : www.enseignementsecondaire.gouv.bj				
EPREUVES ECRITES DE L'EXAMEN DU BREVET D'ETUDES DU PREMIER CYCLE (BEPC), SESSION DES 10, 11 ET 12 JUIN 2025				
CALENDRIER DU DEROULEMENT				
JOURNEES	PERIODES	HORAIRES	DUREES	MATIERES
Mardi 10 juin 2025	Matinée	7H00-8H00	1H00	Appel-installation des candidats- vérification de leur identité
		8H00-10H00	2H	Communication écrite
		10H30-12H30	2H	Lecture
	Soirée	15H00-17H00	2H	Histoire et Géographie
Mercredi 11 juin 2025	Matinée	8H00-10H00	2H	Anglais
		10H30-12H30	2H	Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
	Soirée	15H00-17H00	2H	Physique, Chimie et Technologie (PCT)
Jeudi 12 juin 2025	Matinée	8H00-10H00	2H	Allemand ou Espagnol
		10H30-12H30	2H	Mathématiques

Porto-Novo, le 02 juin 2025



Professeur Armand Kuyema NATTA

Directeur des Examens et Concours

● La ministre Véronique Tognifodé rassure et encourage les candidats

À la veille du démarrage des épreuves écrites du BEPC, session de juin 2025, la ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Véronique Tognifodé, a livré un message fort à l'endroit des candidats, des enseignants et des parents. Elle salue les efforts de toute la chaîne éducative et appelle à la discipline et à la sérénité pour une session apaisée et réussie.

Romain H. HESSOU ✍

Ce mardi 10 juin 2025, plus de 128.893 candidats, dont 64.209 filles (soit 49,81 %), entameront les épreuves écrites du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) sur l'ensemble du territoire national. À la veille de cet examen décisif, la ministre en charge de l'Enseignement Secondaire, Véronique Tognifodé, s'est adressée à la nation à travers un message empreint d'encouragement, de gratitude et de confiance.

Dans sa déclaration, la ministre a salué les neuf mois de travail, de sacrifices et d'engagement consentis par les élèves, les enseignants, les chefs d'établissements, les

partenaires sociaux et les parents. Elle a exprimé sa fierté pour les efforts collectifs ayant permis de franchir les étapes de l'année scolaire 2024-2025, malgré les difficultés.

Revenant sur les réformes introduites depuis l'année dernière, Véronique Tognifodé a souligné la généralisation des épreuves de Physique-Chimie-Technologie (PCT) et de la deuxième langue vivante (LV2), qui visent à renforcer les compétences des candidats dans un monde de plus en plus technologique et multilingue.

L'effectif en hausse de cette session, en progression de 3,1 % par rapport à 2024, traduit

selon la ministre la vitalité du système éducatif béninois et une dynamique favorable à l'éducation inclusive, notamment en faveur des jeunes filles.

Soucieuse du bon déroulement des épreuves, la ministre a rassuré les candidats et leurs familles : toutes les dispositions logistiques, pédagogiques et sécuritaires ont été prises pour garantir un examen équitable, sécurisé et apaisé. Elle a insisté sur l'engagement de l'État, sous le leadership du Président de la République, à faire de l'éducation un pilier fondamental du développement national.

Aux candidats, Véronique



Tognifodé a adressé un message clair : « Ayez confiance, restez concentrés, disciplinés, vous êtes prêts ». Elle a aussi invité les chefs de centres et les surveillants à faire preuve de professionnalisme et de bienveillance, et les parents

à continuer d'être un soutien moral jusqu'au dernier jour des épreuves.

La ministre a conclu son message en souhaitant plein succès à tous les candidats, les exhortant à faire honneur à leurs familles et à la nation.

BEPC 2025

Voici le message de Véronique Tognifodé aux 128 893 candidats

À la veille du démarrage de l'examen du Brevet d'études du premier cycle (Bepc), prévu pour ce mardi 10 juin 2025, Véronique Tognifodé, ministre des Enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle, a adressé un message d'encouragement aux 128 893 candidats qui se présentent cette année. Elle a aussi souligné l'engagement des acteurs du système éducatif, à assurer que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir la sécurité de l'examen. Elle a exhorté les élèves à se préparer avec confiance et discipline. Lire l'intégralité de son message.

MESSAGE DU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN PRÉLUDE À L'EXAMEN DU BEPC SESSION DE JUIN 2025

**Bénoises, Béninois,
Chers acteurs du système éducatif,
Chers candidats au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC),**

Chers compatriotes,

Nous voici après 9 mois de travail scolaire assidu, 9 mois de sacrifice et de préparation, à la veille du déroulement de l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) session de juin 2025.

Chers acteurs du système éducatif, chers partenaires sociaux, je voudrais en cette veille du déroulement du BEPC, exprimer ma profonde gratitude et ma fierté envers vous pour avoir su vous relever malgré les vicissitudes de la vie au cours de cette année scolaire 2024-2025.

Le BEPC depuis l'an dernier a passé sa phase transitoire pour connaître un visage nouveau. Ainsi, nous avons pour la première fois, expérimenté la version faisant composer tous les candidats en Physique Chimie et Technologie (PCT) et en deuxième langue vivante (LV2). Cette première expérience a permis de révéler la force et la détermination de nos candidats, quant à l'amélioration de leurs compétences scientifiques, garantissant leur meilleure insertion dans ce monde d'évolution technique exponentielle.

C'est à ce titre, que ce mardi 10 juin, sur toute l'étendue du territoire national, nos enfants des classes de 3ème, les candidats libres et les personnes en situation de handicap composeront l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), session normale de juin 2025.

Pour la session de juin 2025, 128.893 candidats sont ins-



crits, dont 64.209 filles, soit 49,81 % des effectifs. Ce chiffre marque une progression de 3,1 % par rapport à l'année 2024, preuve de la vitalité de notre système éducatif et de l'engagement de tous les acteurs à favoriser la scolarisation inclusive.

Je tiens à féliciter les enseignants, les chefs d'établissements, les partenaires sociaux et l'ensemble des équipes pédagogiques pour leur travail remarquable tout au long

de l'année. Je remercie également les parents pour leur accompagnement constant.

Je voudrais surtout rassurer chaque candidat, chaque parent : toutes les dispositions ont été prises pour garantir un examen sécurisé, équitable et apaisé sur toute l'étendue du territoire national. Les mesures logistiques, pédagogiques et sécuritaires sont effectives. L'État, sous le leadership du Président de la République, reste pleinement engagé pour l'excellence dans l'éducation.

Aux candidats, je dis ceci :

Vous êtes prêts. Les épreuves que vous affronterez sont conformes aux programmes enseignés. Gardez confiance en vous. Soyez disciplinés et concentrés. Ce moment est le vôtre.

Aux chefs de centres et surveillants, je vous exhorte à faire preuve de professionnalisme, de rigueur et de bienveillance pour garantir le bon déroulement des épreuves.

Chers parents, continuez d'être cette source d'encouragement et de sérénité pour vos enfants. Votre rôle reste important jusqu'au dernier jour de composition.

Chers candidats, par ma voix, le Gouvernement vous adresse ses meilleurs vœux de succès. Vous portez l'avenir de notre nation. Faites honneur à vous-mêmes, à vos familles et à votre pays.

Vive l'Enseignement Secondaire Général,

Vive la jeunesse béninoise,

Vive la République du Bénin.

Je vous remercie

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le colonel André Dokoui Fofu aux commandes de l'opération "Mirador"

Alban TCHALLA ✍



Le commandement de l'opération "Mirador" change de mains. Elle sera désormais dirigée par le colonel André Dokoui Fofu nommé nouveau

commandant du théâtre des opérations par le chef d'état-major général, Fructueux Gbaguidi. L'information a été rendue publique le jeudi

5 juin dernier au lendemain de l'attaque du commissariat de Tanougou. Créée en 2022, l'opération Mirador consiste à lutter contre la menace terroriste dans le nord et à sécuriser les frontières. Près de 3.000 soldats déployés au départ dans le cadre de cette opération, ont été renforcés en matériel et en ressources matériel et d'équipements. Le nouveau commandant de l'opération est le Chef d'état-major adjoint de la Garde nationale. Il a également dirigé le prytanée militaire de Bembéréké. Début janvier, 28 militaires ont été tués dans le parc W, à la mi-avril 58 soldats sont tombés sous les balles des terroristes dans la même zone lors de l'attaque de deux positions. Suite au décès des 58 soldats, le chef de l'État Patrice Talon a demandé une évaluation du dispositif pour des réajustements.

SUITE À UN ACCIDENT

L'ex SP Thierry Kounkpage de feu Kouaro Chabi n'est plus

Rodolphe AKOUEWANOU (Stag.) ✍



Thierry Kounkpage, l'ex-Secrétaire particulier (Sp) de feu ministre des Enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle Kouaro Yves Chabi n'est plus. Sa mort serait intervenue dans la matinée de ce lundi 09 juin 2025 suite à un accident de circulation dans la ville de

Cotonou, d'après plusieurs sources. Les raisons précises de cet accident restent inconnues. Il faut rappeler que son patron l'ex ministre feu Yves Kouaro Chabi est décédé également lors d'un accident de circulation le 20 février 2025 à l'entrée de Parakou pour une mission républicaine.

OBSÈQUES DE L'ANCIEN MINISTRE AMOS ELÈGBÈ

Boni Yayi et Les Démocrates rendent hommage à un homme exceptionnel

Augustin HESSOU

Décédé le 8 mai 2025 à l'âge de 78 ans, l'ancien ministre Amos Elègbè a été conduit à sa dernière demeure le samedi 7 juin au cimetière de Somè, à Abomey-Calavi. La veille, un hommage poignant lui a été rendu par le parti Les Démocrates, sous la conduite du président Boni Yayi. Figures politiques, militants et proches ont salué la mémoire d'un homme au parcours exceptionnel.

C'était le vendredi 6 juin au siège national du parti à Cotonou. En présence des membres de la famille du défunt, de hauts cadres du parti et de nombreux militants venus de tout le pays, l'ancien président de la République, Dr Boni Yayi, a honoré son camarade et ami. « Mon frère, mon ami Amos Elègbè, je sais que tu nous entends et que tu nous vois. Tu vois tous ces militants venus des quatre coins de notre patrie commune, venus te rendre hommage, t'exprimer leur affection, leur considération et te remercier », a déclaré, tout ému Boni Yayi. Pour sa part, le 1er vice-président du parti Les Démocrates Éric Houndété, a souligné la constance de l'engagement du disparu. « Alors que la plupart de ses congénères ont déposé les armes, il était toujours et encore avec nous. Il a, depuis son jeune âge, montré son intérêt à combattre la misère. [...] Le ministre Amos Elègbè est un exemple de militantisme », a-t-il affirmé.

L'hommage s'est voulu à la fois solennel et fraternel, à l'image de l'homme qu'il honorait. Pour sa part, Dr Christophe Monsia, vice-président du parti chargé des Collines, a salué un homme aux racines multiples. « Patriarche Amos Elègbè, homme de combat, patriote engagé, homme politique in-



Forte mobilisation des personnalités à la messe d'adieu au ministre Amos Elègbè

contestable avec une légitimité à trois racines, racine intellectuelle en tant qu'universitaire, racine technocratique en tant qu'expert avéré dans le domaine du tourisme et de l'aménagement du territoire, racine militante pour la participation active, ton implication dans les mouvements de masse et dans diverses formations politiques de notre pays », a-t-il rappelé. La famille du défunt, représentée par Alfred Akin, a exprimé sa reconnaissance à tous les militants du parti Les Démocrates. « La famille Elègbè et la famille Affouda par ma voix, vous remercier pour tout ce que vous aviez fait lors de cette disparition tra-

gique du 8 mai 2025. (...) C'est des gestes que vous avez posés et qui marquent votre respect à l'immense disparu », a souligné Alfred Akin.

Ce samedi 7 juin 2025, après un culte d'inhumation à l'Église protestante GBETO (CSP), la dépouille du « baobab » de la politique béninoise a été portée en terre au cimetière de Somè à Abomey-Calavi, clôturant une série d'hommages débutée plusieurs jours plus tôt. De nombreuses personnalités publiques ont assisté à cette messe funéraire, où la Grande Chancellerie a rendu un hommage à titre posthume à l'ancien ministre. Parmi les participants figu-

raient l'ancien président Boni Yayi, l'ancien ministre Robert Dossou, ainsi que plusieurs députés du parti Les Démocrates. La ministre Éléonore Yayi, la présidente Célestine Zanou, l'ambassadeur Jean-Pierre Edon et l'ancien président de l'Assemblée Nationale, Antoine Idji Kolawolé, ont également pris part à cette messe d'enterrement.

Il convient de préciser qu'un autre rendez-vous est prévu à Savè, ville natale de l'illustre disparu, pour rendre grâce au Seigneur. Il s'agit d'une messe d'action de grâce qui sera dite le dimanche 15 juin 2025 à l'Église protestante SALEM de Savè.



Le président Yayi et Les Démocrates rendant hommage à Amos Elègbè

L'Événement Précis
Publication hebdomadaire d'actualité, d'information et de politique

DÉPÔT LÉGAL :

Dépôt légal N°4441 du 10/12/09,
Bibliothèque Nationale du Bénin,
4^{ème} trimestre N°ISSN 1840-6254

TEL: (229) 21 38 81 16

CELL: 97 08 53 89/ 66 34 14 55

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Dr Gérard AGOGNON

RÉDACTEUR EN CHEF

Olivier D. ALLOCHEME

RÉDACTEUR EN CHEF

ADJOINT CHARGÉ DE
L'ÉDITION

Christian TCHANOU

CHEF DU DESK SOCIÉTÉ

Anselme HOUENOUKPO

COORDONNATEUR

ADJOINT DE LA
RÉDACTION WEB

Assise AGOSSA

RÉDACTION

Anselme HOUENOUKPO

Hugues E. PATINVOH

Fidèle KENOU

Alban TCHALLA

Assise AGOSSA

Alphonse KOUNOUHO

Augustin HESSOU

Romain H. HESSOU

Wandji A.

CELLULE INFORMATIQUE

Romain H. HESSOU

CHEF DU DÉPARTEMENT
ADMINISTRATIF ET
FINANCIER

Alphonse KOUNOUHO

RESPONSABLE COMMERCIAL

Barthel do REGO

(Tél: 66 34 14 55)

IMPRIMERIE

Prodige Presse

NOMBRE DE TIRAGE:

(2.000 exemplaires)

LOTÉRIE NATIONALE DU BÉNIN

Stabilité rassurante six mois après son arrivée en bourse

Olivier ALLOCHEME ✍

Six mois après son introduction à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), l'action de la Loterie Nationale du Bénin (LNBB) affiche une stabilité notable. Au 5 juin 2025, elle clôturait à 4 800 FCFA, revenant exactement à son prix d'introduction de décembre 2024. Si cette performance peut sembler modeste, elle témoigne d'une solidité rassurante pour les investisseurs privilégiant le long terme.

Un parcours boursier contenu

L'action LNBB a connu des fluctuations mesurées depuis début 2025. Partie de 5 000 FCFA, elle a atteint un sommet en janvier avant de corriger jusqu'à 4 435 FCFA fin avril (-11%). Le titre a ensuite démontré sa résilience en rebondissant courant mai pour retrouver son niveau initial de 4 800 FCFA. Ce retour à



Gaston Zossou, DG LNB

l'équilibre, malgré un contexte économique régional parfois incertain, suggère que le marché reconnaît la valeur de l'entreprise après une période d'ajustement.

Techniquement, certains indicateurs comme les moyennes mobiles suggéraient début juin une stabilisation des cours après la baisse. D'autres

signaux indiquaient une pression vendeuse moins forte, mais sans pour autant confirmer une tendance haussière immédiate, invitant à une certaine prudence à court terme.

La force des fondamentaux

Au-delà des graphiques, la

confiance repose sur la santé financière de l'entreprise. Le premier trimestre 2025 a été solide, avec un bénéfice net de 1,573 milliard FCFA, en hausse de 5% par rapport à 2024. Cette performance s'explique largement par le succès continu du jeu phare "Loto 5/90", qui génère une part très importante du chiffre d'affaires (entre 67% et 80%).

Le Directeur général, Gaston Zossou, a confirmé la pertinence de cette stratégie : « Nous sommes satisfaits de la performance du premier trimestre 2025, qui confirme la solidité de notre modèle économique [...]. Nous continuons à investir dans l'innovation et la digitalisation ». L'entreprise cherche également à élargir sa clientèle via le mobile et des partenariats numériques.

Stabilité face aux banques

Comparée aux banques béninoises cotées sur la BRVM durant la même période, LNBB

se distingue par sa stabilité. Bank of Africa Bénin (BOAB) a progressé de 3,1%, tandis que la BICC n'a gagné que 0,6%. L'évolution de LNBB, sans être spectaculaire, montre une capacité à maintenir la confiance des investisseurs même lors des corrections. La direction générale de la LNB reste confiante, visant la diversification de l'offre et le renforcement de la présence sur le marché, notamment via le digital. Les bons résultats du premier trimestre encouragent à maintenir ce cap.

L'action LNBB se positionne comme une valeur "défensive" : moins sensible aux aléas économiques grâce à des revenus réguliers et une stratégie claire. Sa performance depuis l'introduction en bourse témoigne de constance et de résilience. Pour les investisseurs patients, recherchant la stabilité et un rendement potentiel à long terme plutôt que la spéculation, LNBB demeure un choix pertinent sur le marché ouest-africain.

BÉNIN

Rex relance le champ de Sèmè avec une production attendue de 16 000 barils/jour dès octobre 2025

Olivier ALLOCHEME ✍

La société Akrake Petroleum, filiale indirecte du groupe singapourien Rex International Holding, a finalisé son plan de développement pour le champ pétrolier offshore de Sèmè, situé dans le Bloc 1 au large du Bénin. Dans un communiqué rendu public vendredi dernier, l'entreprise a annoncé qu'elle se prépare à lancer les opérations de forage au début du mois de juillet 2025, en utilisant la plateforme autoélévatrice Borr Gerd, fournie par Borr Drilling.

Akrake opère sous un contrat de partage de production (PSA) signé avec le gouvernement béninois pour l'exploitation du Bloc 1, qui inclut également le champ de Sèmè, autrefois en production mais abandonné depuis plusieurs années.

Une relance par étapes, entre reprise de production et exploration des réservoirs profonds

Le projet repose sur une approche de développement par phases, avec pour première étape la remise en production du champ tout en collectant des données complémentaires sur le sous-sol. Cette stratégie vise à optimiser l'exploita-

tion future, notamment celle des réservoirs plus profonds encore inexploités, identifiés comme porteurs d'un potentiel significatif.

Selon le communiqué de Rex International, la société a achevé le retraitement des données sismiques 3D de 2007, sur la base desquelles un plan de développement détaillé a été élaboré. Depuis avril 2025, des opérations offshore ont démarré, incluant une campagne d'enquête sur les emplacements prévus pour les forages et les installations de production.

Un calendrier technique maîtrisé

Le contrat avec Borr Drilling a été signé pour une campagne de forage de 120 jours, avec une arrivée de la plateforme Gerd attendue au Bénin à la fin juin 2025. Les premiers forages débiteront début juillet. Durant les 100 premiers jours, trois puits seront forés. Le premier, un puits d'évaluation, permettra de collecter des données sur les unités de réservoir plus profondes. Les deux suivants seront des puits horizontaux de production, forés dans le réservoir H6, où les dernières analyses suggèrent la présence de réserves résiduelles conséquentes, malgré une exploitation passée.



Objectif : 16 000 barils/jour dès octobre 2025

Les travaux de forage devraient être achevés au début octobre 2025. À ce moment, une Mobile Offshore Production Unit (MOPU) rénovée à Dubaï, ainsi qu'une Floating Storage and Offloading unit (FSO), seront installées sur le site. Les contrats pour ces deux unités ont été signés.

La MOPU sera connectée aux nouveaux puits pour permettre une mise en production immédiate, avec un objectif de 16 000 barils de pétrole par jour (b/j). Cette capacité marque une étape significative pour le Bénin, qui vise un retour durable dans le cercle des producteurs pétroliers d'Afrique de l'Ouest.

Des perspectives de

croissance avec la phase 2

Cette première phase servira également à mieux comprendre le potentiel du champ dans ses niveaux les plus profonds. Les réservoirs H7 et H8, encore vierges, pourraient être ciblés dans une phase 2 du projet, en complément de forages supplémentaires dans le H6. Cette expansion est conditionnée aux résultats des analyses de données issues des puits d'évaluation.

Selon Rex, le projet suit le calendrier et le budget prévus, ce qui envoie un signal positif aux partenaires techniques et financiers. La stratégie d'exploitation progressive permet de limiter les risques tout en maximisant la récupération des ressources.

Une structure de partenariat équilibrée

Akrake Petroleum détient une participation de 76 % dans le projet. Le reste de l'intérêt est réparti entre le gouvernement béninois (15 %) et Octogone Trading (9 %). Cette répartition reflète une volonté de renforcer la souveraineté énergétique du Bénin tout en attirant les investissements privés.

Lime Petroleum, la société mère d'Akrake Petroleum et filiale de Rex International, a indiqué que la création d'Akrake Petroleum Bénin en 2023 visait précisément à structurer la relance des activités dans le Bloc 1.

Un retour stratégique du Bénin dans l'offshore

La relance du champ de Sèmè constitue un jalon stratégique pour l'économie béninoise. Abandonné depuis les années 1990 après une première phase d'exploitation jugée peu rentable, ce champ pourrait désormais bénéficier des avancées technologiques et d'une analyse géologique plus fine pour en tirer des volumes significatifs.

En parallèle de ses opérations au Bénin, Lime Petroleum poursuit également des projets en Norvège, notamment sur le permis PL838 (30 % d'intérêt), avec des décisions attendues en 2026 sur le développement du gisement Lunde.

JME 2025

Le SNU lance une grande mobilisation contre la pollution plastique

Pour célébrer l'édition 2025 de la Journée mondiale de l'environnement (JME), le Système des Nations Unies (SNU) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont organisé une conférence ce mercredi à Cotonou. L'objectif est de mobiliser différents acteurs intervenant dans les changements systématiques afin de lutter contre la pollution plastique.

Christian TCHANOU ✍



Le présidium à l'ouverture de la conférence

«Mettre fin à la pollution plastique mondiale». C'est le thème consacré à l'édition 2025 de la Journée Mondiale de l'Environnement (JME). Elle a été marquée ce mercredi 04 mai au Bénin par une conférence tenue au siège du PNUD à Cotonou. À l'occasion, la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Bénin, Aminatou SAR a souligné que le thème de cette édition « n'est pas un slogan abstrait, mais un appel direct, car le plastique est partout, souvent invisible, et pourtant omniprésent : dans nos maisons, nos assiettes, nos océans, et désormais dans notre propre corps ». Elle a mis l'accent sur le rôle de l'équipe des Nations Unies au Bénin. «

En tant qu'équipe des Nations Unies, nous accompagnons la transition vers des pratiques durables, soutenons des projets innovants, et amplifions les voix de ceux et celles qui, souvent dans l'ombre, posent des gestes concrets pour préserver notre environnement. Mais au-delà de nos mandats institutionnels, je crois profondément que le changement commence avec nous en tant que personnes, collègues, citoyennes et citoyens » a fait savoir Aminatou SAR.

Le Représentant résident du PNUD au Bénin Titus Oladayo OSUNDINA, quant à lui, a indiqué que les déchets plastiques subissent des transformations très utiles pour nous. « Ce qu'on sait, c'est

qu'aujourd'hui, on veut nous rappeler que tous les déchets plastiques et tout ce qu'on fait, on va transformer ça dans quelque chose de très utile pour nous. Et on va aménager aussi notre bureau, notre maison, et là où on part, pour assurer que le plastique soit hors de cesse » a-t-il souligné. « Mon seul message serait de dire aujourd'hui que c'est un appel à plus d'innovation, c'est un appel à plus de créativité, c'est un appel à sortir de la routine pour dire après avoir fait tout ça si nous n'avons pas de résultats. Qu'est-ce qu'il reste à faire ? » s'est interrogé pour sa part, le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable, José Tonato.

Le message du SG/ONU António Guterres, à l'occasion JME 2025

« Cette année, la Journée mondiale de l'environnement est consacrée à la lutte contre la pollution plastique.

Et pour cause !

La pollution plastique asphyxie notre planète et porte atteinte aux écosystèmes, au bien-être et au climat.

Les déchets plastiques obstruent les cours d'eau, polluent les océans et fragilisent la vie sauvage.

Et en se décomposant en éléments microscopiques, ils vont s'insinuer jusque dans les moindres recoins de la Terre : du sommet du mont Everest jusqu'au fin fond de l'océan ; des cerveaux humains jusqu'au lait maternel.

Mais des voix s'élèvent pour que cela change, et vite.

La mobilisation citoyenne prend de l'ampleur...

Le réutilisable a le vent en poupe et les acteurs concernés sont amenés à rendre des comptes...

Et des mesures sont prises pour lutter contre les plastiques à usage unique et mieux gérer les déchets.

Mais nous devons faire plus, plus vite.

Dans deux mois, les pays se réuniront pour élaborer un nouveau traité mondial visant à mettre fin à la pollution plastique.

Il nous faut un accord ambitieux, concret et juste cette année. Un accord qui couvre tout le cycle de vie du plastique, dans une démarche d'économie circulaire...

Qui réponde aux besoins des populations...

Qu'il dans les grandes ambitions environnementales et des objectifs de développement durable, entre autres...

Et qui soit appliqué rapidement et en totalité.

J'invite instamment les négociateurs à reprendre les discussions en août avec la volonté d'avancer ensemble, malgré leurs divergences, pour parvenir au traité dont notre planète a besoin.

Ensemble, mettons fin au fléau de la pollution plastique et bâtissons un avenir meilleur pour nous toutes et tous.

Je vous remercie. » Fin de citation

Pour rappel, c'est depuis 1973, que la Journée mondiale de l'environnement nous offre un moment pour nous arrêter, réfléchir et nous engager, encore une fois, pour protéger notre planète.

APPUI AUX CENTRES SOCIAUX

Le gouvernement réaffirme son engagement pour l'inclusion des personnes handicapées

Augustin HESSOU ✍

Dans le cadre de sa tournée de suivi des structures relevant de son département ministériel, la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, Véronique Tognifodé, a effectué une visite terrain le mardi 3 juin 2025 à Natitingou. Elle s'est rendue au Centre de formation professionnelle pour personnes handicapées situé à Péporyakou, dans le département de l'Atacora. Accompagnée de Lydie Déré Chabi Nah, Préfet de l'Atacora, et d'une équipe de responsables techniques du ministère, la Ministre a pris le temps d'échanger avec les apprenants et le personnel encadrant. Elle a salué l'ardeur au travail et la motivation des bénéficiaires, qui ont exprimé leur gratitude pour les récentes avancées so-



La ministre Tognifodé aux côtés des apprenants

ciales en leur faveur. Émue par l'évolution constatée depuis sa dernière visite, la Ministre Tognifodé a encouragé les apprenants à persévérer dans leur parcours. Elle les a invités à continuer de jouer un rôle actif dans la construction d'une société plus inclusive, en accord avec les priorités définies par le Président Patrice Talon.

La tournée s'est poursuivie dans le Borgou, où la Ministre a fait escale au Centre de promotion sociale des aveugles de Parakou. Sur place, elle a été accueillie par le Préfet Djibril Mama Cissé et le responsable du centre, Alexis Boton. Elle y a rencontré des élèves malvoyants, dont certains venaient de terminer les épreuves du



Vue partielle des apprenants handicapés

Certificat d'Études Primaires (CEP), tandis que d'autres se préparaient aux examens du BEPC et du Baccalauréat. La ministre Tognifodé a félicité les élèves pour leurs efforts soutenus et les résultats obtenus par le passé, témoins de leur engagement et de leur résilience. Elle a renouvelé, au nom du Gouvernement, son appui total

et réitéré l'engagement des autorités à ne laisser personne de côté. Il convient de souligner que cette mission ministérielle s'inscrit dans la dynamique de renforcement du suivi des politiques sociales et de promotion des droits des personnes handicapées, conformément aux engagements du Programme d'Action du Gouvernement.

FIN DE LA CELTIIS LIGUE PRO 2024-2025

Coton Fc en finale Dadjè Fc pour définir leur position sur les compétitions africaines

Anselme HOUENOUKPO

La Celtiis Ligue Pro 2024-2025 a livré son verdict le samedi dans le groupe B. Et comme on pouvait s'attendre, le champion en titre (Coton Fc) a remporté son ultime match, confortant ainsi sa première place du groupe B. L'équipe des cotonculteurs qui est basée à Ouidah n'a pas raté le coche. Face à As Police en cette 34e journée, elle s'est imposée par le score de 2-1. Les deux buts des champions de la poule B ont été les œuvres d'Hyppolite Sanni (21') Coton Fc rejoint Dadjè Fc, rassuré de finir en tête du groupe A pour une finale aux allures de remake. Et pour cause, la finale de la saison 2023-2024 avait opposé ces mêmes formations qui s'affronteront cette fois-ci pour déterminer une fois encore leur positionnement sur les compétitions continentales. C'est vrai que la formation d'Aplahoué livre un dernier match ce dimanche devant son public et pourrait avoir de



L'équipe de Coton Fc

point supplémentaires.

Poule A : Le nul satisfaisant pour Dadjè Fc et Buffles

C'est le dimanche 8 juin qu'ont eu lieu dans la Poule A les matchs de la 34e et dernière journée de la Celtiis Ligue Pro saison 2024-2025.

Moments très attendus du public sportif béninois, ces matchs ce sont soldés par des résultats espérés pour les uns

et inespérés pour les autres.

C'est ainsi que Buffles qui a besoin d'un point pour valider sa qualification en D1 la saison prochaine, a réussi à tenir Dadjè Fc, leader de la zone en échec (0-0). Si ce score fait les affaires des Buffles Fc, il n'empêche pas Dadjè Fc de maintenir son rang. L'équipe d'Aplahoué est toujours 1ère de la poule A. Elle se qualifie d'ailleurs pour la finale qui va l'opposer à Coton Fc.

Tout comme Buffles, Bani



L'équipe de Dadjè Fc

Gansé a décroché son ticket. Seulement, le club de Bani-koara a eu besoin de s'imposer (2-0) à Hodio CNSS Fc avant

de réaliser ce rêve qui met fin aux espoirs des Panthères Fc, pourtant victorieux de Tonnerre Fc (relégué en D3).

Les Équipes Qualifiées pour la D1

- | | |
|----------------------|--------------|
| • DADJÈ FC | • COTON FC |
| • US CAVALIERS | • AS SOBEMAP |
| • LOTO-POPO FC | • DRAGONS FC |
| • ESPOIR FC | • AYÉMA FC |
| • HODIO FC | • USS KRAKÉ |
| • DAMISSA FC | • ASVO FC |
| • DYNAMO FC D'ABOMEY | • AS COTONOU |
| • BUFFLES FC | • JS POBÈ |
| • BANI GANSÉ FC | • ASPAC FC |

FÊTE DE TABASKI 2025

Les ministres natifs de Savè en communion avec la communauté musulmane

Augustin HESSOU

La célébration de l'Aïd el-Kébir a revêtu un caractère particulier cette année à Savè. Le vendredi 6 juin 2025, la ville a accueilli une importante délégation composée de personnalités originaires de la 10^e circonscription électorale. Ministres et conseillers étaient réunis aux côtés des fidèles musulmans pour marquer l'événement par la prière et la solidarité. La délégation comptait notamment les ministres Paulin Akponna, Eléonore Yayi Ladékan, ainsi que les ministres-conseillers Romaric Ogouwalé et Déou Gilbert Malé. Réunis à la place Idi pour la grande prière, ils ont joint leurs intentions à celles des fidèles pour implorer la paix, la sécurité et la cohésion nationale, en cette période charnière précédant les élections générales de 2026.

Dans son intervention, la cheffe de délégation, la ministre Eléonore Yayi Ladékan, a souligné l'importance de cette célébration pour la fraternité nationale. « Nous sommes venus très mobilisés pour être avec nos frères musulmans à l'occasion de la fête de Tabaski où nous avons participé à la grande prière », a-t-elle déclaré. Elle a insisté



Vue partielle de la délégation ministérielle natifs de Savè lors de la célébration

sur la dimension spirituelle et sociale du moment : « Comme vous le savez, c'est un moment important et solennel où tout le monde s'unit pour porter des préoccupations les plus profondes. Nous avons égale-

ment profité pour porter nos prières au Gouvernement et à l'endroit de toutes nos communautés pour la Paix. »

Faisant le lien entre spiritualité et développement, la ministre a ajouté : « Que

voulons-nous ? Si ce n'est, la concorde, la convivialité et l'exhortation au travail. Il n'y a que par ce canal que nous pouvons véritablement atteindre les objectifs du développement durable. » Elle a

enfin souligné la mobilisation exceptionnelle observée : « Nous sommes tous là au niveau de la Commune de Savè, nous Ministres du Gouvernement et Ministres-conseillers avec d'éminentes personnalités : tous nos points focaux étaient également là autour de nous pour marquer leur disponibilité. » L'élan de solidarité n'a pas été que symbolique. Selon la ministre, les leaders religieux ont activement porté des prières pour la paix au Bénin et dans le monde. « Là où il y a la guerre, il n'y a pas de développement. C'est pour cela que nos mots d'exhortation sont les mots de travail en synergie, de convivialité, d'acceptation des uns et des autres », a conclu la ministre Eléonore Yayi.



RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES

Un partenariat structurant entre l'Assemblée nationale et la Cour des comptes

Dans un élan de coopération stratégique, l'Assemblée nationale et la Cour des comptes ont franchi une étape majeure ce jeudi 5 juin 2025, au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Sous la présidence de l'honorable Louis Gbèhounou VLAVONOU, Président de l'Assemblée nationale et de Madame Ismath Bio Tchané MAMADOU, Présidente de la Cour des Comptes, les deux institutions ont signé un accord de coopération et d'assistance, consolidant un partenariat essentiel à la bonne gouvernance financière.

Fidèle KENOU ✍



Echange de documents entre les deux présidents

Ce protocole d'accord vient formaliser une collaboration qui, bien que déjà active, méritait d'être encadrée de manière plus structurée. Au cœur de cette cérémonie, plusieurs figures majeures étaient présentes : du côté du Parlement, les membres du Bureau, la Conférence des présidents, ainsi que les cadres et directeurs techniques ; du côté de la Cour des comptes, les conseillers, auditeurs et experts financiers.

Une coopération stratégique pour une gestion rigoureuse

Comme l'a rappelé le député Gérard GBÉNONCHI, président de la Commission des finances et des échanges, cette initiative répond à une nécessité impérieuse : garantir un suivi efficace de l'exécution budgétaire et approfondir l'expertise parlementaire en matière de gestion publique. « Nos travaux sur l'exécution du budget et l'étude des projets de loi de règlement se sont toujours appuyés sur l'expertise de la Cour des comptes. Il était donc essentiel de structurer cette relation afin de renforcer notre capacité d'évaluation des finances publiques », a-t-il souligné. Saluant l'engagement du président VLAVONOU et de la présidente de la Cour des comptes, il a également mis en lumière l'appui déterminant de la GIZ, qui contribue activement au renforcement de la gouvernance financière.

Un cadre défini pour des objectifs concrets

Le président VLAVONOU a mis en exergue l'importance de cet accord, ancré dans les

dispositions constitutionnelles qui régissent les relations entre les deux institutions.

« L'Assemblée nationale, en vertu de l'article 79 de

la Constitution, exerce un contrôle rigoureux sur l'action gouvernementale. Dans cette mission, la Cour des comptes joue un rôle fondamental en apportant son expertise sur l'exécution du budget et la gestion des ressources publiques. Ce partenariat structure notre collaboration et lui donne une nouvelle portée », a-t-il affirmé.

Cet accord vise notamment à assurer un échange d'informations approfondi sur les mécanismes financiers et leur mise en œuvre ; renforcer l'expertise mutuelle pour une meilleure compréhension des projets de lois de finances ; et enfin organiser des formations ciblées à l'attention des députés et cadres parlementaires.

Vers une coopération renforcée et pérenne

La présidente de la Cour des comptes, Ismath Bio Tchané

MAMADOU, a rappelé que cet accord ne constitue pas une finalité, mais plutôt un point de départ vers un approfondissement des relations entre les deux institutions.

Dans cette dynamique, les partenaires techniques tels que la GIZ, par le biais de son projet ReFORMES, jouent un rôle clé en accompagnant cette initiative, à l'instar de leur soutien à l'Assemblée nationale via l'Unité d'analyse, de contrôle et d'évaluation du budget de l'État (UNACEB). Le président VLAVONOU a, quant à lui, exhorté tous les acteurs impliqués à faire de cet accord un véritable levier d'action. « Cultivons la confiance mutuelle et œuvrons ensemble à la mise en œuvre effective de cet accord », a-t-il conclu, appelant à une synergie accrue entre les institutions pour une gouvernance financière plus efficace et transparente.



Vue partielle des participants



Photo de famille au terme de la cérémonie